LE SALAIRE DU PRÉSIDENT …. SOUS ABDOU DIOUF

C'était difficile. C'est une alternance qui devait s'imposer et c'était forcément très dur pour nous, pas pour partir, mais pour les choses qu'on allait entendre, toutes ces choses que j'ai entendues par la suite, les transhumances, etc.

Pour nous, c'était difficile de vivre ça sur place. Je n'avais pas un sou d'économie, car je suis allé très loin pour faire passer les mesures du plan d'urgence.

J'avais pris la décision de réduire moi-même mon salaire de moitié ; le Président de la République gagnait sept cent mille Francs CFA (700.000 F CFA), j'ai réduit ça à deux cent cinquante mille Francs CFA (250.000 F CFA) ; bien sûr que j'avais une prise en charge en tant que Président de la République mais elle était de trois cent cinquante mille Francs CFA (350.000 F CFA).

Alors je n'avais pas un sou d'économie et pour les fonds politiques aussi je ne les gérais pas, et même, j'avais dit à Tanor « attention, nous avons des élections qui vont se terminer heureusement à la fin du premier trimestre mais puisque le Président de la République prête serment au début du deuxième trimestre, je tiens à ce qu'on ne dépense pas plus du quart du montant des fonds politiques parce qu'il faut laisser les trois quarts du montant au successeur pour le cas où on ne reviendrait pas ».

Et même maintenant, il n' y a presque rien dans mon compte ; heureusement d'ailleurs que le Président Wade a augmenté les salaires de la Cour Suprême et comme je suis référencé à la Cour, la pension du Chef de l'Etat qui, au début, était de cinq cent mille Francs CFA (500.000 F CFA) à peu près, y compris l'indemnité de logement, est maintenant passée à deux millions de Francs CFA (2.000.000 F CFA). C'est dans ces conditions matérielles que j'ai vécu tranquillement.

Source : Mémoires de DIOUF